

A remplir par l'Administration communale de Soumagne, service urbanisme :
N° du permis d'urbanisme / permis unique :
P.E.B. : oui non
Remis à la S.P.R.L. WERNER le :

A transmettre à l'Administration communale de Soumagne, service urbanisme, avenue de la
Coopération n° 38 à 4630 Soumagne, à **M. CROUGHS** (☎ 04/377.98.00) par courrier, par fax
(04/377.97.34) ou déposé en nos bureaux.

DEMANDE DE VERIFICATION D'IMPLANTATION

Objet (voir le permis d'urbanisme / le permis unique) :

- **construction**
- **adresse du chantier** :
- **cadastrée** **division, section**, **n°**
- **lot(s) n°(s)** **du lotissement n° PL**

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Messieurs les Echevins,

Nous avons implanté sur le terrain en cause les repères de la construction à réaliser,
conformément au règlement communal d'urbanisme du 27/03/2006 relatif à l'indication de
l'implantation des constructions nouvelles.

Nous sollicitons la visite de votre délégué afin de procéder à la vérification de l'implantation et
lui donnons l'autorisation d'accès sur le terrain pour effectuer ses vacations techniques.

Nos coordonnées :

Nom et Prénom :
Adresse :
☎:

Les coordonnées de notre architecte / géomètre :

Nom et Prénom :
Adresse :
☎:

Le début du chantier est prévu pour le :

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame,
Messieurs les Echevins, l'assurance de notre considération distinguée.

A, le
(Signature)

Coordonnées du délégué du Collège communal :
Monsieur WERNER José – S.P.R.L. WERNER José
Route d'Amblève, 71 à 4987 STOUMONT
☎ 080/78.59.80 - Fax : 080/78.64.96